

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 86 (1935)
Heft: 7

Artikel: Étendue actuelle des forêts suisses
Autor: Badoux, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

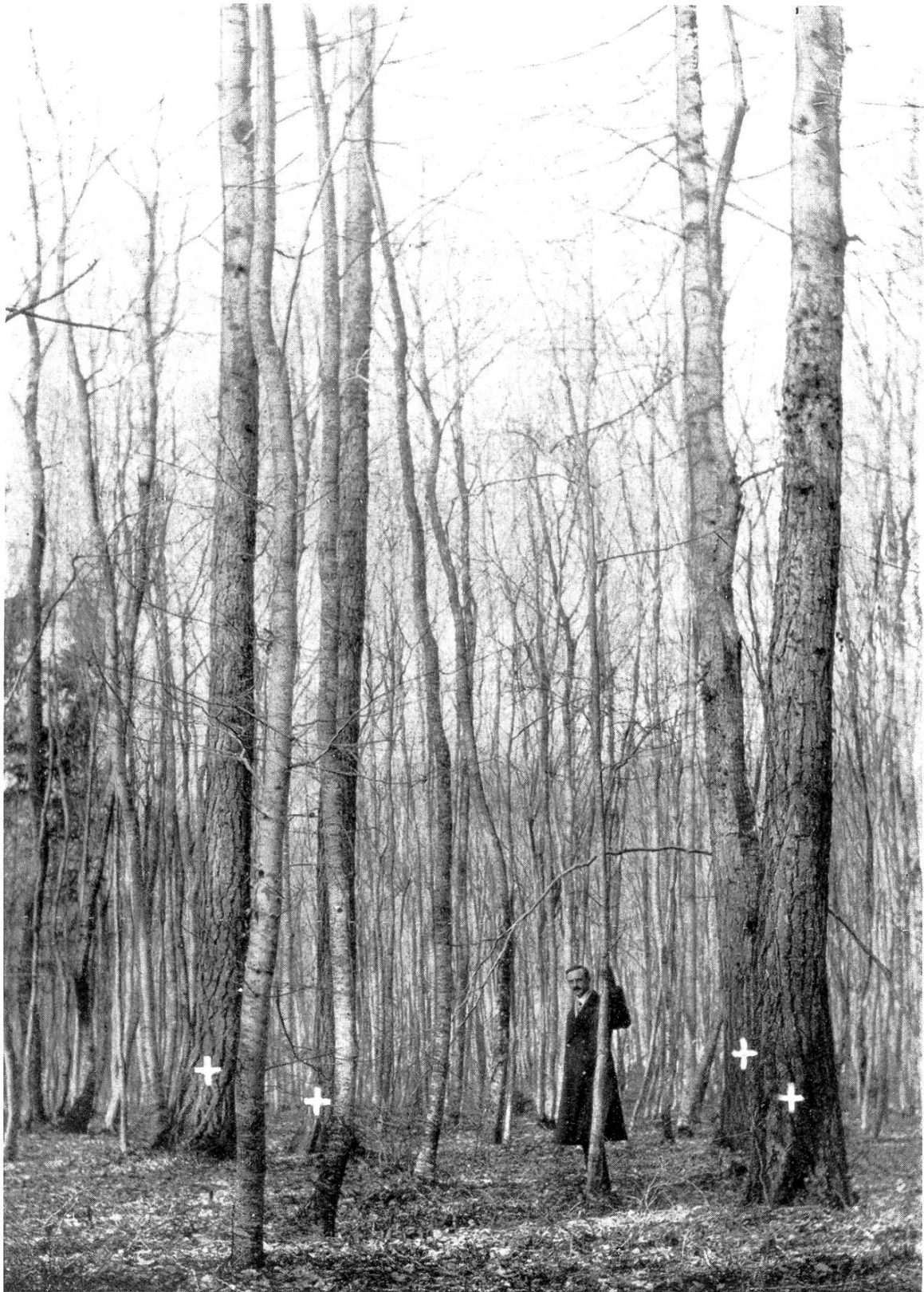
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Phot. A. Barbey.

FUTAIE COMPOSITE DE HÊTRE ET DE MÊLÈZE DONT LES CIMES ÉMERGENT DU PLAFOND
DE L'ESSENCE FEUILLUE.

Forêt cantonale du *Sépey*, près de Cossonay (Vaud).



Phot. A. Barbey.

VUE DE L'INTÉRIEUR DE LA FORÊT CANTONALE DU SÉPEY.
Répartition des mélèzes ($\frac{4}{1}$) à grand écartement, sur sol mollassique; alt. 600 m

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

86^{me} ANNÉE

JUILLET 1935

N° 7

Etendue actuelle des forêts suisses.

L'inspection fédérale des forêts a publié, au début de l'an, « l'état des ingénieurs forestiers suisses ». Ceux en fonction, à ce moment, étaient au nombre de 240 (233 en 1932), dont 16 au service de la Confédération, 163 à celui des cantons et 57 à celui des communes.

Relevons, à ce sujet, une innovation qui aura rempli d'aise tout le personnel forestier. C'est la publication de la liste des « ingénieurs forestiers n'occupant pas de poste dans une des administrations forestières de la Suisse ». Anciens agents forestiers retraités (plusieurs, hélas, pour cause de maladie ou d'infirmité) ou revêtant un poste politique; candidats que les circonstances ont obligés à changer de vocation (26), ou à chercher une occupation à l'étranger (5); jeunes, à l'affût d'un poste forestier qui, parfois, se fait attendre bien longtemps : on en trouve là la liste complète, avec indication de leur adresse actuelle. Liste qui ne comprend pas moins de 98 noms, depuis le vénérable M. *Daniel Krättli*, ancien inspecteur forestier d'arrondissement, à Untervaz (Grisons) — le doyen actuel des forestiers suisses, âgé de 86 ans — jusqu'à la plus récente fournée de candidats ayant conquis le certificat fédéral d'éligibilité.

Mais nous voudrions attirer surtout l'attention des lecteurs du *Journal* sur un autre côté de cette publication statistique et qui vaut la peine d'être relevé. Aux pages 34 et 35 est indiquée, par cantons, la *surface boisée totale*. Et l'on y peut lire que celle-ci est, aujourd'hui, de 1.003.560 ha. Voilà donc le million atteint et dépassé !

Cette étendue forestière équivaut à un taux de boisement de 24,3 % de la superficie totale de la Confédération.

L'étendue boisée d'un pays est, par définition, une grandeur qui varie sans cesse. Constatons qu'en Suisse elle a augmenté sans arrêt depuis plus d'un demi-siècle, soit depuis le moment où la Confédération en a publié régulièrement la statistique. A en croire

les relevés fédéraux, cette aire boisée totale aurait progressé comme suit :

Année	Etendue boisée totale	Taux de boisement
1878	783.000 ha	19,2 %
1888	821.500 »	20,0 »
1904	856.000 »	20,6 »
1915	940.000 »	22,7 »
1926	977.000 »	23,7 »
1930	982.500 »	23,8 »
1934	1.003.500 »	24,3 »

Ainsi donc, l'étendue des boisés de notre pays aurait augmenté, en 56 ans, de 220.500 ha, soit de 3940 ha par an. Mais on sait qu'il s'agit là d'une augmentation fictive provenant, pour la plus forte part, d'une mensuration plus exacte des boisés et d'une délimitation de ceux-ci correspondant mieux à la réalité. Ainsi, les parcelles forestières comprises dans les pâturages boisés des Alpes et du Jura n'étaient pas considérées autrefois comme forêts; c'est la loi forestière fédérale de 1902 qui les a fait rentrer dans cette catégorie, ce qui a eu pour conséquence d'enfler considérablement le taux de boisement.

La mensuration plus exacte des surfaces boisées, en particulier dans la haute montagne, dans les cantons surtout qui n'ont pas de cadastre, ont procuré le solde de l'augmentation constatée. Car l'étendue des forêts nouvellement créées, par plantation, dans la haute montagne, est en somme minime (de 1872 à 1923 : 17.000 ha, soit, en moyenne, 330 ha par an).

Quelle est aujourd'hui l'étendue boisée des plus grands cantons ? En voici le tableau :

1. <i>Berne</i>	183.650 ha; taux	26,7 %
2. <i>Grisons</i>	159.825 » »	22,5 %
3. <i>Valais</i>	89.720 » »	17,1 %
4. <i>Vaud</i>	88.825 » »	27,7 %
5. <i>Tessin</i>	75.370 » »	26,8 %

Total : 597.390 ha.

A eux seuls, ces cinq cantons possèdent environ $\frac{6}{10}$ de l'étendue boisée totale de la Suisse.

Il vaut la peine de noter que le *Valais*, qui occupait jusqu'ici le 4^{me} rang, s'est haussé au 3^{me}, faisant reculer d'autant celui de

Vaud qui, depuis longtemps, venait en 3^{me} ligne. Mais, tandis que les forêts vaudoises occupent 24 fonctionnaires, le Valais n'en a que 12 et le Tessin 7 seulement. Et pourtant c'est dans le premier canton (*Vaud*) que la proportion des forêts privées est la plus forte.

Les 3 cantons qui suivent ont, fait à retenir, presque exactement la même surface boisée :

6. <i>Zurich</i>	47.997 ha; taux 27,8 %
7. <i>Argovie</i>	47.511 » » 33,9 %
8. <i>St-Gall</i>	47.252 » » 23,5 %

Il serait fastidieux de continuer cette revue. Ceux que cela intéresse spécialement pourront le faire en étudiant la publication précitée.

Constatons, pour terminer, que *Schaffhouse* vient en tête des cantons touchant le taux de boisement (40,3 %), alors que c'est *Genève* qui clôt la série, avec 8,9 % seulement. *H. Badoux.*

Après le cyclone.

Une fois de plus, la forêt suisse a subi une néfaste amputation causée par un accident météorologique dont le déclenchement échappe aux prévisions humaines.

Notre propos n'est pas de décrire ici les caractéristiques de ce désastre qui sont connues de la plupart de nos lecteurs. Rappelons seulement que c'est dans la matinée du 23 février 1935 qu'un violent cyclone, venant de l'ouest et se dirigeant vers l'est, a décimé, avec autant de caprice que de brutalité, une série de peuplements des côtes moyennes du *Jura vaudois* ainsi que du plateau nord-ouest de la Suisse.

Les sapinières et pessières accusant un important volume à l'hectare ont particulièrement souffert; tandis que les gaulis et bas perchis, ainsi que les futaies feuillues dont les frondaisons, en période hivernale, c'est-à-dire privées de leurs feuilles, ont été d'une façon générale épargnées.

Le sol de ces forêts dévastées est actuellement transformé en chantiers d'exploitation, de débitage et de débardage des arbres dont la grande majorité ont été arrachés, tandis qu'une minorité est brisée sur pied. Il faudra des mois et des mois pour poursuivre